



Lundi 6 juillet 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chronologie des médias : La FNCF signe l'accord après avoir obtenu l'assurance que soient étudiées des mesures de rééquilibrage économique pour les salles de cinéma.

La FNCF, au titre de l'intérêt général et par solidarité avec l'ensemble de la branche du cinéma et de l'audiovisuel, a signé ce matin au Ministère de la Culture et de la Communication l'accord sur la chronologie des médias.

Cette signature a été rendue possible par la garantie donnée par Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture et de la Communication, et Véronique Cayla, directrice générale du CNC pour que soient étudiées des mesures de rééquilibrage économique en faveur du secteur de l'exploitation.

L'accord signé ce jour par les représentants de la filière du cinéma et de l'audiovisuel précise que « les signataires demandent au CNC d'être vigilant sur l'évolution de la situation de l'exploitation, compte tenu de l'importance pour toute la filière du démarrage de la carrière du film en salles. »

Dans ce contexte, la FNCF rappelle qu'elle demande depuis de nombreux mois que des mesures de rééquilibrage économique et commercial soient prises afin de garantir la pérennité du premier des modes de diffusion du film, et d'assurer un partage équitable des efforts consentis. Elle se félicite que les pistes évoquées puissent conduire à des mesures liées au prix d'achat des films, des mesures liées au soutien à l'exploitation, et des mesures fiscales susceptibles de bénéficier à l'ensemble de la filière.

Elle rappelle que les salles de cinémas sont les seules parmi tous les diffuseurs à voir réduire leur durée d'exclusivité. Elles seules sont mises à contribution, au contraire des autres modes de diffusion qui profitent tous du raccourcissement de la chronologie des médias. Ils voient en effet s'avancer le début de leur fenêtre d'exploitation, ou s'élargir la durée de leur période d'exclusivité. Il résultera de cette réduction d'un tiers du délai dévolu à l'exploitation des films en salle une baisse de la fréquentation.

Contact : Marc-Olivier Sebbag
01 53 93 76 76